



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES (EP) SUIVANTES : EP DE
FONTAIN II ; EP DE NJIMELEN ; EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN,
DEPARTEMENT DU NOUN.**

Objet de l'Appel d'Offres:

Le présent Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence concerne la réalisation des travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe en matériaux locaux dans les écoles publiques suivantes : EP DE FONTAIN II ; EP DE NJIMELEN ; EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

1. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

2. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

3. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

4. Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	B E T	ADRESSES
1	- ETS KAOUTAL	
2	- ETS CROISSANT BLAN	
3	- ETS CCA	

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2021 du FEICOM.

6. Coût prévisionnel est de : 70 300 000 (soixante-dix million trois cent mille) francs CFA.

- Coût prévisionnel des écoles publiques est de : 22 650 000 x 2 = 45 300 000 (quarante-cinq million trois cent mille)

- Coût prévisionnel de l'école maternelle est de : 25 000 000 (vingt-cinq million)

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est de : 1 406 000 (un million quatre cent six mille) francs CFA.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent quatre mille six cent (140 600) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette Municipale de la Commune de Fouban**.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le ~~30 NOV 2021~~ à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES (EP) SUIVANTES : EP DE FONTAIN II ; EP DE NJIMELÉN ; EM DE NJILOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps,

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le ~~30 NOV 2021~~ à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fouban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Fouban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- b. Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- c. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- d. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- e. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement;
- f. Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- g. Absence de caution de soumission ;
- h. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- i. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- j. Certification des documents préalablement certifiés ;
- k. Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

l. Critères essentiels (10 critères)

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critère) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (01 critère) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (01 critère);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (01 critère);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

13. Attribution du marché

Le soumissionnaire présentant l'offre mieux disant sera déclarée attributaire.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25.

16. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Fouban, le 05 NOV 2021

18 NOV 2021

Le Maire
(Autorité Contractante)

Amplifications :

- PREFET/ NOUN
- ARMP POUR INSERTION AU JDM
- MINMAP/NOUN
- FEICOM/OUEST
- Président CIPM
- Affichage
- Chronos/Archives

Camaino Adam Nioy



RESTRICTED NATIONAL TENDER NOTICE IN EMERGENCY PROCEDURE N°005/AONR/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 FOR THE REALIZATION OF THE LOCAL MATERIALS CONSTRUCTION OF THREE BLOCKS OF TWO CLASSROOMS IN THE FOLLOWING PRIMARY SCHOOLS (PS): PS OF FONTAIN II; SP OF NJIMELEN; SM OF NJILOUM IN THE COMMUNE OF FOUMBAN, NOUN DEPARTMENT,

1. Purpose of the National Invitation to tender

The Mayor of Fouban council, Contracting Authority, hereby launches an open national invitation to tender for the realization of the local materials construction of three blocks of two classrooms in the following public schools: PS OF FONTAIN II; SP OF NJIMELEN; SM OF NJILOUM IN THE COMMUNE OF FOUMBAN, NOUN DEPARTMENT

2. Description of works

Construction works for this tender file shall comprise activities included in the estimate task.

3. Execution deadline

The maximum execution deadline provided by the Project Owner for the execution of the works for this tender file shall be four (04) months.

This deadline takes effect from the date of notification of the service order to start works.

4. Batches

All the construction works constitute one follow:

Participation

Participation in this Offers is open to Cameroonian companies with expertise in the field of buildings and public works.

This invitation letter is addressed to candidates on the following shortlist:

N°	B E T	ADRESSES
1	- ETS KAOUTAL	
2	- ETS CROISSANT BLAN	
3	- ETS CCA	

5. Funding

Construction works within the frame work of this tender file are funded by the 2021 budgets of FEICOM and the Fouban Council.

6. Bid bonds

Each bidder shall enclose in his bid, a bid bond of 1 406 000 (one million four hundred six thousand)

This bid bond shall be issued by a first-ranking banking institution approved by the Ministry in charge of Finance as on the list presented in section 12 of this tender file. The bid bond shall remain valid, thirty days after the expiry date of the bid.

7. Acquisition of tender file

The Tender file in the French language may be obtained from the Fouban Municipality Technical Service, tel: 697 97 18 25 as from the date of publication of this notice upon presentation of a receipt of payment to the **Municipal Treasury of Fouban** of a non-refundable sum of one hundred fourty thousand six hundred (140, 600) CFA F.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in 06 (six) copies including 01 original and 05 copies marked as such, should be deposited at Fouban town hall, no later than ~~30 NOV 2021~~ at 12 o'clock local time in a sealed envelope. Beyond this time, no offers will be accepted. No regularly submitted bid may be modified or removed and must be marked:

**RESTRICTED NATIONAL TENDER NOTICE IN EMERGENCY PROCEDURE N°005/AONR/RG-
PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 FOR THE REALIZATION OF THE LOCAL
MATERIALS CONSTRUCTION OF THREE BLOCKS OF TWO CLASSROOMS IN THE FOLLOWING PUBLIC
SCHOOLS (PS) : PS OF FONTAIN II ; SP OF NJIMELEN ; SM OF NJILOUM IN THE COMMUNE OF
FOUMBAN, NOUN DEPARTMENT,**

'To be opened only at the bid opening session'

9. Admissibility of bids

The administrative documents required shall be produced in originals or true copies certified by the relevant services, and in accordance with the Special Rules and Regulations of the invitation to tender; otherwise the bid shall be rejected. They shall not be older than four (04) months at the time the bids are deposited or must have been produced after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be received. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-ranking bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to the outright rejection of the bid without room for further appeal.

10. Opening of bids

The opening of bids shall take place in two phases. The first phase shall comprise the opening of Administrative and Technical documents. The financial bids shall be opened in the second phase.

Administrative documents and technical bids shall be opened on ~~30 NOV 2021~~ at 13 O'clock, local time, by the Internal Commission for the Pass of Public Markets of the Commune of Fouban sitting in Room No. 02 of the 2nd City Hall of Fouban, in the presence of bidders or their authorized representatives with right proof of their mandate.

The opening of financial bids shall take place after the evaluation of Technical bids and only bidders that shall have a score greater than or equal to 70% shall be invited.

11. Evaluation criteria

Evaluation will be in accordance with the eliminatory criteria, then according to the criteria considered

essential in the binary system (yes or no).

a. *Eliminatory criteria*

- a. Do not file a statement on honor;
- b. Failing to meet at least 70% of the criteria for bid analysis;
- c. Omission in the financial offer of a quantified price;
- d. Absence of an administrative part and not transmitted within 48 hours;
- e. Having a market still running as a result of the Enterprise;
- f. No bid deposit ;
- g. False statement and falsified documents;
- h. Production of copies of offers in insufficient numbers (less than seven);
- i. Certification of previously certified documents;

- *Essential criteria (10 items)*

- General references of the company;(1 items)
- Attestation and report of site visit;(1 items)
- Attestation of financial capacity of the company; (1 items)
- Number and qualification of site personnel (1 items);
- Equipment of Company ;(1 items)
- Organization, methodology, and work schedule (2 items).

b. Award of contract

The contract shall be awarded to the lowest bidder.

c. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for submission.

d. Additional information

Clarifications on any technical aspects of the tender file can be obtained at the the Foumban Municipality Technical Service, by calling the phone number: 697 97 18 25.

Foumban, the 05 NOV 2021

The Mayor

(Contracting Authority)

Copies to :

- PREFET/NOUN
- ARMP POUR INSERTION AU JDM
- MINMAP/NOUN
- FEICOM/OUEST
- Président CIPM
- Affichage
- Chronos/Archives



Man. Samaino Adam Njoy